

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 09-14375 / 100252  
Socodim SA, 1401 Yverdon  
atelier d'usinage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
5 H  
13.08.2009–31.07.2012 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 09-14373 / 100116  
Pavatex SA, 1701 Fribourg  
service de maintenance; intervention d'urgence et de dépannage (infrastructure et production) sur tout le site Pavatex de Fribourg  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
2 H  
01.05.2009–30.01.2011 (Nouveau permis)
- 09-14377 / 111689  
Cambridge Technology Partners SA (Switzerland), 1260 Nyon  
consultants IT; concerne les projets, mandats en cours (nouvelles applications informatiques et réseaux) pour Nestlé sur les site de Vevey et Bussigny  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
3 H  
01.06.2009–31.05.2012 (Nouveau permis)
- 09-14379 / 109838  
Novartis Centre de Recherche Santé Animale SA, 1566 St-Aubin FR  
service technique: intervention d'urgence et de dépannage (infrastructure et laboratoire) sur tout le site  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.06.2009–31.05.2012 (Nouveau permis)

### **Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)**

- 09-14374 / 110126  
Laundrenet Sàrl, 1202 Genève  
Cybercafé, Call Shop, Télécentre  
besoins spéciaux de consommation  
1 H, 1 F  
17.07.2009–30.06.2012 (Renouvellement/modification)

## **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

– 09-14380 / 109838

Novartis Centre de Recherche Santé Animale SA, 1566 St-Aubin FR  
Soins et entretien des animaux de laboratoire. Essais parasitaires ne pouvant être interrompus (laboratoire)

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

1 H

01.06.2009–31.05.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-14248 / 100625  
Bière du Boxer SA, 1032 Romanel-sur-Lausanne  
production exploitation – conditionnement  
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H  
01.08.2009–31.07.2012 (Renouvellement)

### Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 09-14267 / 100035  
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont FR  
production Tetra Recart  
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
42 H  
01.12.2008–30.11.2011 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

3 juin 2009

Secrétariat d’Etat à l’économie:  
Direction du travail